

LE SEUL JOURNAL DU DIMANCHE Contenant les Dernières Nouvelles

LE BULLETIN

Le Meilleur Medium D'Annonces des Journaux du Dimanche

"Le Bien de Tous par l'Effort de Chacun." "Le Canada pour les Canadiens, mais pas d'isolement."

POLITIQUE — LITTÉRATURE — NOUVELLES

Rédigé en Collaboration

Administration : 105 à 109 Ontario Est. Tel. Est 1121

A. P. Pigeon, Editeur-Propriétaire

Tarif et Protection

LES THEORIES DE M. ANDREW CARNEGIE ET L'EVOLUTION ECONOMIQUE AUX ETATS-UNIS.—UN CHANGEMENT DE FRONT.

M. Andrew Carnegie vient de prouver qu'il n'a pas pour unique préoccupation celle de s'appauvrir en donnant des bibliothèques à droite et à gauche. Il sait encore faire de la politique à l'occasion.

D'un seul mot, il vient d'imprimer une sérieuse impulsion à l'évolution économique qui est en train de s'opérer aux Etats-Unis, et l'opinion de ce fameux industriel, dont la fortune colossale est associée aux développements merveilleux de l'industrie de l'acier dans le monde entier, n'a pas manqué d'avoir tout le retentissement désiré aux Etats-Unis et ici, au Canada, où toute question de tarif douanier excite toujours le plus vif intérêt.

Quand M. Carnegie parle de tarif et de protection industrielle, il sait de quoi il parle, et lorsqu'il dit que l'industrie en général, aux Etats-Unis, et l'industrie de l'acier en particulier, n'ont plus besoin de protection, il y a lieu de croire qu'il a raison.

Il fut toute sa vie un ardent avocat du tarif protecteur élevé que les gouvernements américains ont toujours maintenu en faveur de l'industrie de l'acier. Il fut, au fond, l'un des plus actifs promoteurs des législations protectionnistes qui ont illustré les administrations précédentes. Mais, le fait qu'il prend tout à coup fait et cause pour les partisans d'une révision du tarif américain et qu'il conseille d'abaisser la barrière infranchissable qui s'oppose à la concurrence libre, là où elle est possible, ne veut pas dire que le vieux protectionniste

s'est fait libre-échangiste. Il ne faut que constater que certaines industries, en faveur desquelles il a constamment réclamé une protection intensive, n'ont plus besoin de cette protection, parce qu'elles sont arrivées à maturité et qu'elles peuvent tenir tête à toute concurrence quelque sérieuse qu'elle soit, alors que d'autres, encore jeunes, sont dans le cas d'exiger plus de protection que celle qu'on lui accorde.

Dans le premier cas, il conseille l'abolition des droits excessifs qui sont une entrave au revenu d'un pays, et dans le second cas, il demande l'élévation raisonnable du tarif.

C'est là le langage du simple bon sens et les extrémistes de la politique républicaine auraient tort de lancer la pierre au vieux rentier, pour la simple raison que les soucis des affaires ne l'affectent, plus, maintenant, surtout que son immense fortune est liquidée en bonnes obligations de corporations sociales, qui échappent aux aléas du commerce et de la spéculation.

Ses doctrines économiques sont trop en harmonie avec celles du gouvernement canadien pour ne pas recevoir de ce côté-ci de la frontière la plus entière approbation, et il est à souhaiter que M. Carnegie ne s'arrête pas si tôt dans sa puissante et intelligente collaboration à l'oeuvre importante qui est actuellement soumise à l'attention des législateurs américains; à savoir, la révision du tarif.

VOLER LE GOUVERNEMENT N'EST PAS UN CRIME

CE DICTON, TRES A LA MODE PAR LE TEMPS QUI COURT, A ENGAGE LE GOUVERNEMENT FEDERAL A COMPLETER LE CODE CRIMINEL, AFIN DE VENGER LA MORALE PUBLIQUE.

L'intention formelle du gouvernement fédéral d'assimiler au péculat l'acceptation de pots de vin de la part, non seulement d'employés publics, mais de la part d'employés au service d'établissements privés, répond à l'une des plus grandes nécessités de l'heure actuelle, et elle tendra à faire disparaître les énormes abus qui se glissent aujourd'hui dans les transactions purement commerciales, tout aussi bien que dans les rapports de fonctionnaires du gouvernement avec les fournisseurs.

Que cette pratique criminelle fût introduite à l'état de système dans les différentes branches du service public, la récente enquête du juge Cassels sur les opérations du ministère de la Marine, le démontre suffisamment, mais, il n'y a pas de doute que le mal existe ailleurs. Aussi est-il opportun de le supprimer partout où il se trouve.

Naturellement la suppression ne

pourra jamais être radicale et complète, mais l'imposition de lourdes pénalités aura, nul doute, pour effet de réprimer les abus ou de les prévenir.

Nombreux sont ceux qui ont recourus à la corruption d'employés subalternes, pour la très simple raison qu'ils ne peuvent se dérober à la tyrannie de la concurrence, qui naît de la rivalité d'agents engagés dans une ligne de commerce identique, et le plus scrupuleux des intermédiaires trouvera le procédé facile si son patron est seul à supporter une perte qu'il ne soupçonne pas. Ceux-là se réjouiront de l'adoption d'une loi qui les protège.

Il va de soi que les gouvernements sont plus facilement la proie de ce système défectueux que les institutions privées. Un gouvernement qu'il soit provincial, municipal ou fédéral, ne peut obtenir le contrôle effectif et complet de son personnel, et

l'administration est restreinte à des règles établies. Il en résulte que les employés peu scrupuleux ont aussi plus de latitude et ils ont fini par mettre à la mode le dicton: "voler le gouvernement n'est pas un crime."

Puisque le vol des deniers publics a cessé d'être un crime et que cette conception moderne de l'honnêteté administrative s'est introduite dans les affaires privées, il convenait de protéger la morale publique en complétant les dispositions du code criminel. C'est ce que fera le gouvernement fédéral.

Il commencera par faire un exemple de chacun des fonctionnaires qui aura été trouvé coupable de fraude et de corruption, au cours de la présente enquête publique, et désormais tout employé qui abusera de ses fonctions officielles pour se créer des profits personnels dans les transactions qu'il sera chargé de faire, sera passible d'un châtiement exemplaire.

A LA "LANterne", A LA "LANterne" !

QUAND LE MAIRE DE MONTREAL SE SERA HUMILIE, EN SE TRAINANT AUX PIEDS DU MONOPOLE, Y VERRONS-NOUS PLUS CLAIR DANS LA QUESTION DE L'ECLAIRAGE?—L'UNIQUE MOYEN DE SORTIR HONORABLEMENT DE LA DIFFICULTE ACTUELLE.

Sous la révolution française, on envoyait à la "lanterne" les hommes d'Etat que l'on voulait perdre! C'est à dire, qu'on les pendait sans cérémonie aux poteaux auxquels étaient suspendus les mauvais fanaux qui éclairaient les rues!

Mirabeau, à qui l'on voulait jouer ce vilain tour, fêta d'un mot la hauteaine clameur d'un peuple affolé, en disant: "Quand je serai à la lanterne, y verrez-vous plus clair?"

Cet épisode fameux de la Révolution nous est revenu en mémoire, mercredi dernier, à la séance du Conseil-de-Ville, alors que, désireux d'en finir avec la question de l'éclairage (3) les échevins intimèrent au maire Payette, qu'il lui incombait de se sacrifier pour les sauver.

"Quand je ne serai traîné aux genoux des directeurs de la compagnie, leur a répondu M. Payette, quand le maire de Montréal se sera humilié, serez-vous plus avancés? Cette démarche inutile que vous exigez de moi n'aidera en rien au règlement de la question; et vous le savez bien, puisque l'attitude inqualifiable du Conseil, dans le passé, a rendu impossible tout compromis honorable pour la ville. C'est pourquoi je tiens à vous dire, en acceptant la mission que vous m'imposez, que si je prévois l'échec, j'en repudie d'avance toute la responsabilité."

Nous comprenons la répugnance du maire Payette à jouer une comédie aussi ridicule que contraire à la dignité de la ville, mais nous prétendons qu'on ne saurait répondre avec plus d'aplomb et d'apropos à une proposition qui a tout l'air d'un défi de la part de ceux-là même qui sont immédiatement responsables de la situation désespérée où nous nous trouvons en ce moment.

Avec un art consommé, on est parvenu, pendant quatre ans, à accumuler les obstacles au règlement de la question de l'éclairage, et au dernier moment, en face de l'inévitable, on trouve encore le moyen de temporiser, de gagner du temps et d'entraîner toute solution honorable de la présente difficulté. Car, on aurait tort de croire que l'on entame de nouvelles négociations avec la compagnie, dans l'espoir d'y trouver un avantage pour la ville.

On sait bien le contraire.

L'hostilité du Sénat français à la ratification du traité franco-canadien a fini par trouver un écho dans la presse française et certains journaux déclarent qu'en présence des inconvénients de la convention proposée la solution la meilleure à laquelle pourrait s'arrêter la haute assemblée consisterait à réclamer purement et simplement la prolongation du "modus vivendi" actuel.

Quel est donc l'objectif de ceux qui conseillent cette démarche? Obtenir l'intervention de la Législature?

Nais qui croyez que cette intervention s'effectuerait en faveur de la ville? Espère-t-on un miracle? Le fait est que l'on a toujours espéré un miracle et voilà pourquoi votre fille est muette, comme dirait l'ancien.

Au lieu de traiter la question en hommes d'affaires, les échevins aiment mieux ergoter sur des sujets de blague, en parlant pour la galerie. Ceux que le peuple envoie au Conseil pour le représenter et administrer son bien, et qui n'ont pas le courage de prendre une décision, sont des mandataires incompetents et indignes de la confiance que l'on met en eux.

Le peuple va maintenant ouvrir les yeux. Il comprend déjà que ceux qui combattent jadis pour obtenir une réduction dans les prix de l'éclairage et du chauffage, en demandant de joindre à la question de la fourniture du gaz celle de la fourniture de l'électricité, étaient moins les amis du "Trust", comme on les appelait, que les amis des citoyens, des petits consommateurs, des ouvriers.

Ceux-là—et nous en faisons—ont combattu loyalement, sincèrement, ne se laissant intimider par rien pour mettre le peuple en garde contre les dupes de gens dont les intérêts furent toujours contraire aux siens, et qui espèrent encore gagner quel que chose en suscitant de nouveaux obstacles à la démarche suprême que le Conseil pouvait être appelé à faire pour se libérer du joug qui l'écrase.

La situation actuelle est, en fin de compte, des plus simples, et le vrai et unique moyen de sortir de la difficulté a été jusqu'ici systématiquement ignoré.

La compagnie offre d'éclairer les rues de la ville pendant cinq ou dix ans à venir, à un prix qu'elle donne; pas un sou moins. Seulement, si la ville préfère faire déterminer par arbitrage l'exacte valeur de la marchandise qu'elle achète, la compagnie consent à l'expertise qui sera faite pour établir le coût de la fabrication de la lumière électrique.

Voici donc un ultimatum, et la ville

n'a pas raison de croire que la compagnie lui fera des concessions ni des faveurs. Les affaires sont les affaires, et si les autorités municipales ignorent la valeur de cet adage, la compagnie s'en est depuis longtemps fait un code de succès.

Or, si le Conseil refuse d'accepter le prix que lui demande la compagnie, que lui reste-t-il à faire? Au lieu de mettre de côté la proposition de la Commission d'Eclairage, offrant de faire un compromis qui ne portait que sur des questions de détail, et décider la reprise des négociations, en vue d'une entente jugée d'avance impossible, pourquoi le Conseil n'a-t-il pas eu recours à l'autre alternative qui lui restait, celle de nommer des arbitres pour faire déterminer le prix de la lumière que la ville serait obligée de payer?

Non pas que nous ayons une confiance aveugle dans l'excellence du résultat à obtenir d'un arbitrage fait dans les conditions qu'on le propose, mais, nous prétendons que quel que soit ce résultat, et quel que soit le prix qui serait reconnu comme étant le prix juste et équitable de la lumière tournée, les consommateurs eussent été satisfaits de la connaître.

Ils eussent payé plus cher peut-être que le prix demandé, mais ils auraient la satisfaction de savoir qu'on ne les vole pas, et qu'ils en ont pour leur argent.

Voilà le moyen que le Conseil aurait dû prendre pour sortir du trou, et satisfaire en même temps, l'opinion publique. Mais, il ne l'a pas fait et il ne le fera pas.

Pour des raisons que nous ignorons et pour d'autres que nous connaissons, l'arbitrage est redouté de plusieurs.

Mais, est-ce notre faute à nous, si l'arbitrage est devenu la seule ressource possible à laquelle nous nous sommes vus réduits en ce moment? Nous eussions préféré le contrat Payette-Giroux, mais, nous n'avons plus le choix depuis que les convoitises des uns et la mauvaise foi des autres, qui furent toujours la pierre d'achoppement pour les citoyens bien intentionnés, nous ont jetés dans les serres du monopole.

SABRE AU CLAIR.

La Tuberculose à Montreal

LE DEVOILEMENT DES CONDITIONS QUI EXISTENT A MONTREAL SERA LE COURONNEMENT DE LA MAGNIFIQUE EXPOSITION QUI SE TERMINE CE SPIR.

L'exposition anti-tuberculose tire à sa fin et l'on admet déjà que son résultat dépassera l'attente des organisateurs. Ceux-ci ont réussi à captiver l'attention populaire sur les moyens de combattre la tuberculose et de la prévenir, et leur magnifique croisade est désormais sous l'égide des pouvoirs publics.

Le côté éminemment pratique de l'entreprise sera atteint, ce soir même, à la séance de clôture de l'exposition, alors que M. le Dr Valin donnera une conférence, où il traitera des conditions particulières qui existent à Montréal, et qui sont de nature à favoriser la contagion de la terrible maladie, parmi notre population.

Nous avons entendu de célèbres conférenciers nous parler, des conditions qui existent ailleurs et nous fû-

mes édifiés des révélations faites, mais, savons-nous ce qui se passe chez nous? Nous nous en doutons bien un peu, mais il appartient au savant praticien qui parlera ce soir, de mettre le doigt sur la plaie.

Le Dr Valin nous conduira tout droit à l'Hôtel-de-Ville, d'où il commencera son enquête. Inutile d'insister!

Les grands édifices publics, les magasins à la mode, les théâtres, les hôtels, les églises, les écoles, les tramways, les trottoirs, les rues viendront ensuite!

Voyez-vous ça d'ici?

Cette conférence sera comme la confession d'une ville coupable, mais que la grâce a touchée et qui se repent.

Ainsi soit-il!

ST-PIERRE ET MIQUELON

La petite révolte des Saints-Pierre-rais a été étouffée sans grande difficulté, et il semble que le gouvernement des Etats-Unis, à qui les insultes se sont adressées pour obtenir du secours, afin de tenir tête au gouvernement français, n'ait même pas tourné les yeux de leur côté.

Cette explosion de colère provoquée chez les habitants de St-Pierre-et-Miquelon, par suite du refus de la France de leur garantir des écoles libres, où ils pourraient enseigner la religion catholique à leurs enfants, rappelle cette autre tempête suscitée par l'abandon de certains droits de pêche que la France fit à l'Angleterre, en vertu d'un traité conclut, il y a quelques années. Ce traité ayant affecté le commerce de St-Pierre, les habitants s'irritèrent du peu de cas que la France faisait de cette colonie vieille de deux siècles et demi, et il fut alors comme aujourd'hui question d'annexion aux Etats-Unis.

Mais l'Oncle Sam fit la sourde oreille et les révoltes durent se continuer. Ils reviennent à la charge aujourd'hui, mais, sans plus de succès qu'il y a dix ans.

C'est donc que les Etats-Unis ne veulent pas de St-Pierre-et-Miquelon. Ces deux îles d'ont en effet une valeur commerciale pour eux, pas plus qu'une valeur stratégique quelconque.

La France serait-elle disposée à vendre ce dernier vestige de son empire colonial du nouveau monde, que les Etats-Unis refuseraient d'en payer le prix. Quant à l'annexion forcée, elle est hors de question et les Saints-Pierre-rais se sont trompés d'adresse.

S'ils entendent seulement se séparer de la France, qu'ils s'adressent à Terre-Neuve. C'est beaucoup plus simple.

PETIT BULLETIN

Gare à la paronomie! Après la tuberculose, c'est notre prix qui...

Une tempête menaçante gronde au-dessus des terres désagréables du service de la police municipale.

Quelle guerre, mes enfants! Quel ketchup que cette police!

L'hon. M. Devlin, ministre de la Colonisation, est actuellement en Irlande, où il a visité Galway, dont il fut le représentant aux Communes anglaises, et il s'embarquera le 4 décembre pour revenir au Canada.

Une campagne vient d'être inaugurée aux Etats-Unis, pour abolir l'usage du cigare et de la cigarette dans les banquets officiels. Nous serions curieux de voir quelle chance une semblable croisade aurait chance de réussir à Montréal!

L'hon. M. Pugsley n'a pas été lent à suivre l'exemple de l'hon. M. Brodeur, et l'abolition de la liste de patronage dans les deux plus grands départements du service public fait l'admiration de ses bonnes intentions des collègues de Sir Wilfrid Laurier.

Le gouvernement du Manitoba ne paraît pas anxieux de rouvrir la controverse des écoles séparées et la récente attitude de l'hon. M. Caldwell, ministre de l'Instruction Publique, est plein d'intérêt dans les circonstances, lorsqu'il refuse d'aborder la question de l'instruction obligatoire dans sa province.

Si nous ne craignons pas de réveiller le chat qui dort, dit-il, nous adopterions sans hésiter une mesure établissant l'instruction obligatoire.

C'est une prudence bien admissible.

Sir Lomer Gouin a promis de prendre en mains la cause des gardes de la prison de Montréal.

La puissante intervention du Premier Ministre fera sans doute disparaître la cause de griefs dont se plaignent ses fidèles serviteurs du public, qui n'ont pu jusqu'ici s'affranchir des exigences de l'ancien régime.

M. Rodolphe Latulippe s'est fait l'interprète des intéressés auprès du Premier Ministre.

L'hon. M. Brodeur revient l'honneur d'avoir aboli le système pénitentiaire des listes de patronage dans l'administration des services publics. L'initiative du ministre de la Marine marque le commencement d'une ère politique nouvelle, car il est certain que les autres ministres du gouvernement Laurier et les ministres des gouvernements provinciaux se feront les échos de l'hon. M. Brodeur, chacun dans sa sphère propre d'action.

M. James J. Hill, se prononce en faveur de la réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada. Le vieux malin va plus loin que son copain Carnegie qui veut ouvrir des brèches ici et là dans la muraille du tarif douanier, et le Canada ferait bien de se méfier des avances de celui qui essaya de lui voler les territoires de l'ouest, mais qui fut déçu dans ses ambitions d'industriel. Il est facile de reconnaître l'industriel sous le masque du politicien.

L'immigration totale des sept mois écoulés, à savoir du premier avril au trente et un octobre se chiffre par 109,575 contre 212,024 pour la période correspondante de l'année précédente soit une diminution de 102,449 ou 48 p. c.

L'immigration totale par voie océanique depuis le premier janvier au trente et un octobre, se chiffre par 86,481 contre 204,017 pour la période correspondante 1907, soit une diminution de 118,136.

L'immigration des Etats-Unis pour la même période se chiffre par 50,238 contre 49,455, soit une augmentation de 783.

L'immigration japonaise des sept mois écoulés d'avril à octobre, se chiffre par 434, soit 285 hommes, 123 femmes et 26 enfants. Pour la période correspondante de l'an dernier, cette immigration se chiffrait par 6,648, soit, cette année, une diminution de 6,214, ce qui démontre le succès de l'action de l'hon. M. Lemieux à Tokio, à l'effet que les autorités impériales japonaises restreignent l'émigration japonaise au Canada.

L'HON. M. PARENT ET SES DETRACTEURS

La ferme attitude prise par l'hon. M. Parent, en sa qualité de président de la Commission du Transcontinental National, en rapport avec les dif-famations contenues dans le "Times" de Londres, à l'adresse de nos hommes publics, en Canada, mérite la plus entière approbation de la part de tous les citoyens du pays.

Le "Times" met particulièrement en cause les membres de la Commission du Transcontinental, et sur la foi d'un correspondant imbu des idées conservatrices, il porte les accusations les plus graves contre l'honneur et l'intégrité de ces représentants du pouvoir public.

Le "Times" devra se rétracter et faire des excuses, ou son directeur devra en payer la façon, car des instructions sont déjà données pour faire rendre justice à qui de droit.

A ce propos, l'hon. M. Parent, qui est chargé de revendiquer l'honneur de ses collègues attaqués basement par le grand journal anglais, a fait la déclaration suivante:

"Si un journal respectable, soit en Canada ou ailleurs, porte des accusations contre l'honnêteté de la commission, dit l'hon. S. N. Parent, à votre correspondant, nous lui donnerons toutes les chances de prouver ce qu'il avance devant les cours de justice. Nous faisons tout en notre possible pour construire ce chemin de fer le plus honnêtement et le plus économiquement possible, et nous n'avons pas l'intention de nous laisser calomnier ni critiquer d'une telle manière."

LE "BULLETIN-NOEL"

A l'occasion de Noël le "Bulletin" publiera, le 20 décembre prochain, un supplément de luxe comprenant huit pages de gravures, représentant les principaux événements qui ont précédé et accompagné la naissance du Christ, ainsi que des articles de choix, morceaux littéraires appropriés: poésies, légendes, etc.

Ce supplément sera imprimé sur papier de luxe et sera complètement séparé du journal ordinaire.

Le "Bulletin" réserve une surprise à ses lecteurs.

Le Parlement d'Ottawa est prorogé de nouveau jusqu'au 9 janvier et la prochaine session fédérale est attendue pour la mi-janvier.

LE CABLOGRAMME A DEUX SOUS LE MOT

IMPORTANT DISCOURS DE L'HON. M. RODOLPHE LEMIEUX SUR CETTE QUESTION.

Comme les dépêches reçues de Londres nous l'avaient déjà appris, la question du cablogramme à deux sous le mot a fait le sujet d'une intéressante discussion au Royal Colonial Institute. La discussion s'éleva après que M. Henniker Heaton eut donné lecture d'une conférence intitulée: "Télégrammes à deux sous le mot, à travers tout l'Empire".

un premier pas dans cette direction. Est-ce qu'un câble "All Red" n'en serait pas un aussi? N'est-ce pas le Canada qui a pris la principale part dans le mouvement d'ou est sorti le câble du Pacifique? Ce câble, propriété des gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, est exploité sous la direction de représentants de ces gouvernements.

mentation de \$313,300 sur le budget conservateur. Nous avons compris que les écoles doivent progresser, si l'on veut que notre race et notre pays aillent de l'avant et ne se laissent point écraser dans la concurrence internationale par leurs rivaux mieux armés, plus solidement instruits.

A. DEGUISE 264 Saint-Laurent. Mercier et Chagnon. Mon assortiment est maintenant le plus complet en chapeaux, cravates, foulards, chemises, etc., et les prix défiant toute compétition.

REVUE COMMERCIALE Pendant que certains démagogues crient qu'à Montréal, 10,000 ouvriers sont sans ouvrage, les grandes agences commerciales annoncent que les usines rouvrent leurs portes, que la main-d'œuvre est en demande, enfin qu'à cet effet, l'immigration augmente.

EMPOIS SUPERIEUR Les meilleurs n'ont toujours à avoir leurs chemises et collerets bien repassés. Pour obtenir cela, dites à votre femme de vous acheter un décolorant nommé "DIPLOME SUPERIEUR".

R. & O NAVIGATION CO. Bureau des billets, 249 rue St-Jacques. TAUX REDUITS EXCURSIONS D'AUTOMNE. BUREAU DES BILLETTS DE LA VILLE, 129, rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

La Convention Libérale de Chateauguay

DISCOURS DE L'HON. M. W. A. WEIR. MAGISTRAL EXPOSE DE L'OEUVRE LIBERALE A une enthousiaste assemblée tenue lundi après-midi à Ste-Martine, M. Honoré Mercier a été choisi, à l'unanimité, comme candidat libéral pour l'élection rendue nécessaire par la démission de M. Desrosiers.

ment de \$313,300 sur le budget conservateur. Nous avons compris que les écoles doivent progresser, si l'on veut que notre race et notre pays aillent de l'avant et ne se laissent point écraser dans la concurrence internationale par leurs rivaux mieux armés, plus solidement instruits.

ment de \$313,300 sur le budget conservateur. Nous avons compris que les écoles doivent progresser, si l'on veut que notre race et notre pays aillent de l'avant et ne se laissent point écraser dans la concurrence internationale par leurs rivaux mieux armés, plus solidement instruits.

ment de \$313,300 sur le budget conservateur. Nous avons compris que les écoles doivent progresser, si l'on veut que notre race et notre pays aillent de l'avant et ne se laissent point écraser dans la concurrence internationale par leurs rivaux mieux armés, plus solidement instruits.

ment de \$313,300 sur le budget conservateur. Nous avons compris que les écoles doivent progresser, si l'on veut que notre race et notre pays aillent de l'avant et ne se laissent point écraser dans la concurrence internationale par leurs rivaux mieux armés, plus solidement instruits.

INTERCOLONIAL RAILWAY GARE BONAVENTURE UNION. HORAIRES. Le Samedi Seulement. BUREAU DES BILLETTS. 141 RUE ST-JACQUES.

CECILIA

Mire et puis rira encore, le fou rira est son but... Sans cesse elle rigole en un rire sonore...

ARSENE TRUDET

LE MAL DU PAYS

Dans la salle haute et claire où sur deux files, s'alignaient les couvertures grises des lits, soeur Odile, enveloppée d'un large tablier blanc...

Quel âge avait-elle? Vingt ans au plus. Au début de la guerre on l'avait envoyée à St-Roman, avec deux ou trois de ses compagnes...

Dès le premier jour, par l'ardeur de son zèle que ne rebutait aucune fatigue, par la douceur de sa voix qui calmait, comme un papillon magique, l'acuité des piéces douloureuses...

Un seul, dont le lit se dressait au fond de la salle, dans l'angle du mur, lui causait encore quelques inquiétudes.

C'était un jeune breton, dont la maigreur, sous les cheveux couleur de lin, accentuait l'arête du front bas et têtue, les lignes du visage imberbe.

— Il faut le distraire, avait dit le docteur, amener une diversion dans son esprit hanté par toutes sortes d'idées noires.

— Allons, Kergel, un peu de courage. Votre blessure est maintenant fermée, vous voilà à peu près remis de votre bronchite. On parle d'un armistice, vous ne tarderez pas à partir.

Kergel, l'air égaré comme s'il sortait d'un rêve, levait ses regards humides, puis secouait la tête. Quelque chose lui disait qu'il ne reverrait pas la lande bretonne où, sur les ajoncs et les bruyères d'or, souffla la bise âpre de la mer...

— Cet espoir le soutint pendant plus d'une semaine. Il se levait chaque jour et se mêlait aux camarades, assis en cercle autour du poêle, et dont la grosse gaieté dissipait sa mélancolie.

Tous les matins, dans son attente fébrile, il interrogeait soeur Odile. Celle-ci, le regard soudainement baissé sous les paupières ternies par la fatigue, répondait: — Pas de lettre encore, mon ami, mais il ne faut pas en être étonné, les communications ne sont pas faciles en ce moment...

mieux, se tenait toujours dans le voisinage de son lit, était obligée d'user de toute son autorité; mais si, appelée auprès d'un autre malade, elle s'éloignait une minute, il repoussait son assiette et, comme auparavant, le front dans les mains, il s'absorbait dans une rêverie dont rien ne pouvait le distraire...

C'était pour eux — pour ces deux êtres qui avaient à peu près son âge et qui s'aimaient d'un amour si profond et si pur — qu'elle priait avec tant de ferveur dans les courts instants de répit que lui laissait ce service épais qui elle avait voulu sa jeunesse dans l'offrande généreuse et sublimée de sa vie!

Malgré ses consolations et les soins particuliers dont elle l'entourait, Kergel, maintenant, ne pouvait surmonter le spleen qui le rongait. Son état s'aggravait. L'arête du visage, en s'accroissant un peu plus tous les jours, aurait donné à ses traits une expression de dureté sous la douceur enfantine du regard. Il n'avait plus la force de descendre de son lit. Il semblait indifférent à tout avec ses yeux fixes qui voyaient peut-être des choses là-bas, bien loin. Symptôme plus inquiétant, il ne faisait plus aucune allusion à cette lettre qu'il attendait quelques jours auparavant avec tant d'impatience.

Le médecin hochait sa tête grise. En griffonnant ses ordonnances dans la petite pièce qui servait de pharmacie, il disait à soeur Odile: — Ma soeur, je n'y peux rien. C'est le moral qui est atteint chez ce garçon bien plus que le corps. Pour le sauver, il faudrait le renvoyer au plus vite dans son pays. Voilà le remède.

Craignant que sa lettre ne se fut égarée dans le dégoût général, soeur Odile, à l'insu de Kergel, écrivit une seconde fois à Yvonne, laissant percer avec mesure ses inquiétudes et suppliant la jeune fille de répondre au plus tôt.

Cette nouvelle démarche l'avait rassérénée et, pleine de confiance en sa réussite, elle passait auprès du breton tous les moments dont elle pouvait disposer. Pour le distraire elle se dépenait en histoires plaisantes, en propos enjoués dont elle était la première à sourire en s'étonnant, dans la candeur de son âme, de ce fonds insoupçonné de gaieté qui, au moindre prétexte, s'échappait sans effort de ses lèvres.

Un matin, en bordant son lit, elle lui dit brusquement: — Vous ne devineriez jamais à quoi je songe en ce moment. Ne cherchez pas, je préfère vous le dire tout de suite... Je pense à la joie que vous allez éprouver bientôt en revoyant votre Bretagne — car votre congé de convalescence ne tardera pas — et en retrouvant votre fiancée qui viendra vous attendre à l'entrée du village, au pied de la grande croix où elle vous fit ses adieux, le jour de votre départ.

A cette évocation du retour au pays il sourit d'un air si triste que soeur Odile se sentit reprise d'une angoisse soudaine. Elle dut faire un effort pour ajouter: — Quand on est un brave soldat comme vous, quand on a eu l'honneur d'être mis à l'ordre du jour et proposé pour la médaille militaire, on ne se laisse pas abattre comme un enfant pour quelques jours de retard. A ce mot de médaille elle le vit tressaillir, et elle reprit bien vite: — Oui, vous l'aurez la médaille, car nul ne l'a mieux méritée que vous... Comme Yvonne sera fière à votre bras!

Un éclair d'orgueil passa dans les yeux du soldat. — Voici l'heure du déjeuner, je vais moi-même vous servir. Il faut prendre des forces si vous voulez pouvoir bientôt vous mettre en route.

Le lendemain matin, soeur Odile sortait de sa cellule et descendait le large escalier de pierre. Elle pensait à Kergel, pressée de s'assurer si l'amélioration de la veille s'était maintenue. A la dernière marche, en s'engageant dans le couloir qui conduisait aux salles, elle vit disparaître au fond le surplus de l'aumônière. Vive! elle entra à la pharmacie. — Ma soeur, dit-elle à la religieuse qui s'y trouvait. Savez-vous qui l'on vient d'administrer? — Un malade de votre salle, ma soeur, un breton qui, d'après M. le docteur, meurt du mal du pays. Soeur Odile porta la main à sa poitrine. Les regards brouillés, elle se dirigea vers la salle. Un infirmier se tenait devant le lit de Kergel. Il fit un pas vers la soeur et, à voix basse, avec l'indifférence que donne le contact quotidien de la mort, il dit: — Je crois qu'il va passer!

Kergel rouvrit les yeux. Il reconnut soeur Odile et, comme pour la récompenser d'être là, à ses côtés, au moment suprême, ses lèvres esquissèrent un vague sourire. Il murmura quelques mots: médaille... lettre... Yvonne! Puis, un léger frisson le secoua et, doucement, dans une plainte à peine perceptible, son âme s'envola.

D'un doigt qui tremblait, soeur Odile abaissa les paupières. Elle prit ensuite les ciseaux qui pendaient à côté du chapelet à gros grains, et, près des tempes, mouillées de la sueur d'agonie, elle coupa une mèche de cheveux.

— Pour Yvonne, dit-elle. Et, tombant à genoux, la tête trece basse — pour cacher peut-être ses larmes — elle fit une courte prière.

Lorsqu'elle sortit de la salle, plus pâle encore que d'habitude, la supérieure lui remit une lettre: c'était la lettre d'Yvonne, la lettre qui apportait — trop tard — au pauvre gars — le parfum de la lande bretonne!

Eugène DREVETON

37ième JOUD DE L'ANNEE

Lever du soleil à 7:23 a.m., coucher à 4:13 p.m. Premier quartier de la lune, demain, à 4:59 p.m. Fête du jour — Premier dimanche de l'Avent.

FETES DE LA SEMAINE

Lundi — St-André, Apôtre. Mardi — De la Ferie (SS. Apôtres). Mercredi — Jeune, St-Bibiane, V. et M. Jeudi — St-François-Xavier, Confesseur. Vendredi — Jeune, St-Pierre Chrysostôme, E.D. Samedi — Messe de la Ste-Vierge.

PRONOSTICS DE LA TEMPERATURE DE DECEMBRE

Du 1er au 7: nous avons d'assez belles journées. Du 7 au 15, temps variable avec beaucoup de neige durant les derniers jours. Du 15 au 23, durant ces jours le temps est beau, mais très froid. Du 23 à la fin du mois, nous avons de fortes tempêtes de neige avec pont d'rierc.

EPEMERIDES DE DECEMBRE 1908

- 1-Départ de Montréal du dernier transatlantique de la saison, le "Degama", de la ligne Elder-Dempster. 2-Bénédiction d'un carillon de 4 cloches pour l'église paroissiale de Sorel, par S. G. Mgr Bernard. 3-A l'Hôpital Général de Québec, mort de M. le chanoine O. D. Vézina, ancien curé de Trois-Pistoles, âgé de 70 ans. 4-Sydney, N.-E., signature d'un contrat pour deux ans, par les présidents des Compagnies "Dominion Coal" et "Dominion Steel". 5-Application de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. Les évêques sont sommés de quitter leurs évêchés. Mgr Montagnini, ancien auditeur à la nonciature de Paris et gardien des archives, est conduit à la frontière après avoir subi l'injure d'une perquisition. 6-M. l'abbé I. Tallet, P.S.S., célèbre ses noces d'or sacerdotales en l'église Notre-Dame de Montréal. 7-Bénédiction de la nouvelle église de T.S. Nom de Jésus, à Maisonneuve, par S. G. Mgr Bruchési. 8-Le cardinal Richard, archevêque de Paris, est contraint de quitter son palais épiscopal. 9-Réorganisation de la Commission du Havre de Montréal. MM. G. W. Stephens, C. C. Ballantyne et L. C. Geoffrion, sont nommés commissaires. 10-Inauguration du nouvel orgue de l'église St-Jacques, à Montréal. 11-Retour de Rome de S. G. Mgr Archaebald, évêque de Jo-Liette. 12-Le pont de glace d'Hochebiaga à Longueuil, est ouvert au trafic. 13-A Québec, mort de l'hon. V. W. Larue, conseiller législatif, âgé de 55 ans. 14-St-Lin, mort de M. Charlemagne Laurier, député de l'Assomption aux Communes, dans sa 55e année. 15-M. C. R. Devlin est élu député de Nicolet aux Communes, par une majorité de 401 voix.

Tel. Bell Est 2502. 771, Marché, 1031 J. Arthur Mailhot

EXAMEN DES YEUX GRATIS... L'INSTITUT OPTIQUE... Spécialiste BERDMER... 144 St. Rue Ste-Catherine...

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, LTD. 83 rue Colborne. Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

THE ROYAL GUARDIANS (GARDIENS ROYAUX). SOCIÉTÉ CANADIENNE VINGTIÈME SIÈCLE. SON FONDS DE RÉSERVE DÉPASSE \$120,000. ÉMET DES CERTIFICATS POUR DES MONTANTS DE \$500 À \$3,000.

LOI DE LA CHASSE DE QUÉBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2. La Zone No 1 comprend toute la province moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay... DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1. 1906.—Il est défendu de chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année...

OSMUND MONETTE PHILIPPE LAURENT... J. B. PAUZE & CIE ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX 70 RUE ST-JACQUES

CHRONIQUE THEATRALE... LORD GREY A LA REPRESENTATION DE GALA DU CONSERVATOIRE LASSALLE.

A l'occasion du premier anniversaire du Conservatoire Lassalle, et sur invitation spéciale de M. Thomas Cité, président du Conservatoire, Lord Grey a accepté d'assister à la prochaine représentation donnée par les élèves de notre école nationale, qui aura lieu LUNDI PROCHAIN, au Monument National.

Outre "Le médecin malgré lui", qui, comme tous les chefs-d'œuvre, plait davantage à chaque audition et "Madame Noë", où l'on ne se lassera pas de voir et d'entendre cinq charmantes fillettes, le programme comprendra un brillant intermède musical, avec le gracieux concours de M. Jos. Sauvier, le célèbre baryton, l'orchestre de M. Gosselin. Enfin on aura l'occasion de voir à l'œuvre les gymnastes triomphateurs du concours de Rome.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS "Les Apaches du grand monde" Voilà un mélodrame qui va attirer de toutes les directions, parce qu'il contient une intrigue intéressante qu'il est bien chargé, que les scènes s'enchaînent admirablement et aussi parce qu'il contient certains tableaux sensationnels.

Combustible Bon Marché. Cuke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût \$2.00 la tonne moins que le charbon anthracite.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO. The Queen City Printing Ink Co'y Of Canada, Ltd TORONTO, ONT.

FABRICANT D'ENCRE A IMPRIMERIE ET A LITOGRAFIE. 101, 103 Dufferin et 105 rue Blain, Toronto.

TERRAINS A VENDRE. Pas de Comptant. Commission seulement à payer, vis-à-vis l'entrée du terrain des Shamrock, Boulevard St Laurent, 28x93. Prix \$500 payable \$5.00 par mois.

COIN PAPINEAU ET BELANGER, terrain de 25x100, prix \$550, pas de comptant. Commission seulement à payer. (142)

DEMERS & RAGIOT 53 St-Jacques TEL. MAIN 2894

LES AFFAIRES DE SAINT-LOUIS

COMMENT EXPLIQUER LA DIFFERENCE DES PRIX DEMANDÉS PAR LES FOURNISSEURS DE PIERRE A TROTTOIRS.

Le "Bulletin" a publié l'autre jour une note dans laquelle nous affirmions que les fournisseurs de la pierre à trottoirs, "Grey Canyon", à la municipalité de la ville Saint-Louis, avaient chargé à cette municipalité \$2.19 par verge pour de la dalle de cinq pieds de largeur et de deux pouces d'épaisseur, alors qu'ils avaient vendue cette même pierre à la ville de Montréal à raison de \$1.89 la verge, soit une différence de 30 centimes par verge qu'ils avaient dû empêcher.

de 30 centimes demandés en plus pour la pierre de plus grande épaisseur? Nous ne le croyons pas et si nous nous en rapportons aux autres détails puisés dans les informations officielles auxquelles nous référons ci-dessus, nous sommes en état de motiver ce doute. Comment expliquer, en effet, cette autre différence de prix, à l'avantage de la ville de Montréal, dans les soumissions des fournisseurs de la pierre "Grey Canyon"? "Saint-Louis paie \$1.83 la verge une dalle de 4, pieds de largeur sur deux pouces d'épaisseur, ce que Montréal paie \$1.73. Saint-Louis paie \$2.27 la verge une dalle de pierre de six pieds d'épaisseur sur deux pouces et demi d'épaisseur, pierre que la ville de Montréal paie \$2.09. Nous laissons à l'éloquence de ces chiffres le soin de témoigner de la valeur de notre assertion.

M. Bickerdike et Gervais

LES SALONS DU CLUB DE REFORME HIER SOIR—PLUSIEURS DE NOS SOMMITES POLITIQUES ETAIENT PRESENTES AU BANQUET.

Les salons du Club de Réforme, rue Université, étaient transformés hier soir en un jardin de fleurs, de lumières et de bruits. L'occasion du banquet offert par ses membres à MM. Robert Bickerdike et Honoré Gervais, députés des divisions Saint-Laurent et Saint-Jacques. L'entrain qui a existé du commencement à la fin, l'enthousiasme provoqué par les discours, en un mot l'ensemble de ce banquet a été une nouvelle preuve de la popularité dont jouissent MM. Bickerdike et Gervais.

Timmons, U. H. Dandurand, Robert Pinkerton, Peter Smith, Allen Brown, Francis Hyde, Paul Leduc, N. G. Valliquette et plusieurs autres. Le menu était des plus recherchés et des plus copieux, aussi lui fit-on honneur avec toute la puissance de dégustation dont on put faire preuve. Aux airs joyeux de l'orchestre se mêlèrent les propos spirituels et les lazzi banqueteurs jusqu'à ce que le président du banquet, M. J. A. Lamarche, se fut levé pour proposer la santé de "Rob".

On s'attendait à ce que l'honorable L. P. Brodeur soit présent au banquet, mais à la dernière minute, il dut s'excuser, sa présence étant requise pour affaires urgentes ailleurs. Des lettres d'excuses avaient aussi été envoyées par des sommités politiques d'Ottawa et de Québec. Les joyeux agapes étaient présidées par M. J. A. Lamarche, président du Club de Réforme, qui avait à sa droite M. Bickerdike, et à sa gauche, M. Gervais. Autour de la table avaient aussi pris place en outre des personnes déjà nommées: L'honorable Robert Mackay, les Sénateurs Mitchell et Casgrain, M. Godfroy Langlois, M.P.P., L. E. Geoffrin, C.R., R. C. Smith, C.R., F. W. Hibbard, C.R., Clovis Laporte, C.R., le major DeTonnancourt, Léon Garnier, Gaston Maillet, Donat Brodeur, F. H. Dennison, J. O. Lacroix, J. S. Archibald, W. G. Mitchell, Louis Gosselin, avocat, Chas. Cushing, Rodolphe Bédard, J. S. Briery, Raymond Chartrand, Manuël Murdock, J. R. Macdawcroft, J. N. Arcand, Ludger Gravel, John Hodgson, D. N. Sexton, A. W. Stephens, James Rodgers, T. P. Crowie, J. H. Foisy, Geo. R. Lighthall, W. C. Castle, W. D. Lighthall, N. G. Gagnon, S. M. O'Givvie, F. X. Roy, L. Cohen, Cyrille Laurin, Jos. A. Lormier, Henry

M. Gervais, à son tour, remercia ses amis du Club de Réforme. Il fit remarquer fort à propos que ces banquets donnés aux députés voulaient dire autre chose que de simples choses récréatives. Ils rapprochent davantage le député et ses électeurs et montre l'esprit civique qui doit exister entre eux. M. Gervais fit ensuite un vibrant éloge de M. Bickerdike et de M. Langlois dont il loua le travail et le dévouement. Le banquet se termina aux chants de "Dieu sauve le Roi" et "O Canada, mon pays, mes amours".

Dramatique Coincidence

DEUX RICHES MARCHANDS DE THE, FAISANT AFFAIRES AU MEME ENDROIT, SE SUICIDENT LE MEME JOUR, A LA MEME HEURE.

New-York, 28 Nov.—Par une dramatique coincidence, deux riches marchands de thé, faisant affaires au même lieu, à une faible distance l'un de l'autre, se sont suicidés le même jour. Le premier qui a mis fin à ses jours est Joseph M. Becker, 64 ans, de la maison J. N. Becker et Cie, No 271, Avenue Myrtle, Brooklyn. Il a été trouvé mort, hier après-midi, dans une chambre du Palace Hotel, Avenue Atlantic, Brooklyn, où il s'était inscrit

sous le nom de "J. Balle, N. Y." Il laisse une femme et quatre enfants. Des iniquités financières résultant de la récente crise commerciale avaient, dit-on, ébranlé sa raison. Frederick W. Chapney, 45 ans, marchand de thé, Avenue Myrtle, s'est suicidé hier après-midi, en se tirant une balle dans la tête, alors qu'il était à l'heure d'une consommation dans un bar de la rue Fulton. Le défunt souffrait de diabète. Il laisse une veuve.

L'Indulgence Maternelle

New-York, 28 Nov.—Furieux des reproches que lui adressaient sa mère malade, et son jeune frère, à cause de ses prodigalités, William Hallbron, domicilié au No 23 Sixième rue Ouest, les a tués tous les deux, hier soir, avec un revolver. Après son crime, le meurtrier prit la fuite et tenta de tirer sur un constable qui l'arrêta, mais il avait vidé les six chambres de son arme, en tirant sur sa mère et son frère. Kallebrun était un propre à rien que

son père, en mourant, avait confié à sa femme, en lui demandant de ne pas l'abandonner, mais d'essayer au contraire de le convertir. Le jeune homme demandait souvent de l'argent et en traitait dans des colères noires, lorsqu'on lui refusait. C'est dans un de ces moments de mauvaise humeur qu'il commut son crime. Conduit au poste, il a tenté de se suicider en se pendant dans sa cellule, mais on lui mit la camisole de force.

ON DIT A SAINT-LOUIS

On dit que l'un des échevins du Conseil de St-Louis, qui faisait partie de la majorité, a grand regret du "family compact", c'est-à-dire à faire volte-face et à laisser compagnie à ses collègues. Nous avons pu croire à une telle imprudence de la part d'un échevin qui a été, une fois déjà à l'opinion publique, dont le clameur fait aujourd'hui résonner le château fort de l'administration actuelle, dans la ville où il est et qui oserait aujourd'hui flancher, sans souci de sa dignité et de sa réputation. On serait justifié peut-être de mettre en doute son désintéressement, en l'occurrence, et cet échevin assumait une responsabilité lourde à porter, surtout à Saint-Louis.

LA DEFENSE DES ETATS UNIS New-York, 28 Nov.—Un article du "Pearson's Magazine" prête à Roosevelt la déclaration que si une armée de 200,000 débarquait aux Etats-Unis, les américains n'auraient que des fourchettes et des fusils de chasse pour repousser l'invasion. Le Président affirme que l'armée américaine n'a pas d'arme, convenables. CERCEUILS A MOITIE PRIX New-York, 28 Nov.—Un entrepreneur de pompes funèbres a eu l'idée d'annoncer une réduction sensible dans le prix de ses cercueils, à l'occasion des fêtes, à Newark, N. J. La population a trouvé la farce un peu macabre. LA FILLE D'UN RENEGAT Morristown, N. J., 28 Nov.—Leo Koffler, un musicien qui, il y a quelques années, abandonna la pratique pour embrasser le protestantisme, a été poursuivi hier, au village de New Vernon, dans un moment de folie. Il était âgé de soixante-dix ans.



AUX TIGERS LE CHAMPIONNAT LA JOUTE FINALE DE 1908 A EU LIEU HIER A TORONTO EN PRESENCE D E 8000 PERSONNES

LA PROCHAINE LUTTE AU PARC SOHMER 'KID DUFRESNE VICTORIEUX LUKEMAN A NEW-YORK

FOOT-BALL Les Tigers remportent le championnat Toronto, 28 Nov.—Le Parc Rosedale où eut lieu la joute finale pour le championnat du Canada au football, était bondé de spectateurs. Les Tigers de Hamilton et les membres du club Toronto jouèrent leur dernier bout dans la grande lutte finale pour le titre pompeux de champions. Cette dernière fut l'une des meilleures qui se soient encore jouées dans la ville Reine. Avec un soin jaloux, tous combattirent avec acharnement, mais par malheur l'un des deux clubs succomba. Ce fut donc les Tigers qui remportèrent la victoire finale par le beau score de 21 à 17.

ATHLETISME En l'honneur de Dorando Rome, 28 Nov.—La grande victoire de l'italien Dorando Pietri sur l'Américain Johnny Hayes, dans la course à pied de 26 milles, à New-York, a été apprise ici par les citoyens avec une joie bien vive et bien légitime. La presse et le public ont reçu la nouvelle avec enthousiasme. Hier, soir une grande démonstration eut lieu à Capri, place natale du héros. A son retour en Italie, Dorando sera l'objet d'une autre grande démonstration qui restera mémorable pour tous ceux qui en seront témoins.

LA LUTTE Raoul de Rouen prendra sa revanche Le prochain Turc qui aura le malheur de se présenter devant de Rouen paiera pour les frasques de son compatriote Mahmoud qui s'est conduit si mal vendredi dernier. Il paiera cher, car de Rouen se vengera de la défaite que lui a fait subir le protégé de Pietri. Ce n'est en effet aucun autre lutteur que le fameux Manigoff, un autre Turc encore plus fort que Mahmoud, qui viendra lutter contre de Rouen. Cette fois la lutte se fera au genre grec-romain et chose certaine, c'est que les scènes de vendredi, ne se répéteront pas.

LE BILLARD Chez les joueurs de billard La première partie de billard pour le championnat de la ligue de Montréal sera jouée mardi soir prochain à la M.A.A.A.

CULTURE PHYSIQUE Vieux conseils La culture physique n'est pas une chose nouvelle. Voici les conseils qu'en 1649, un ecclésiastique de l'époque donnait à ses contemporains. Pour être vieilles, ces prescriptions n'en sont pas moins bonnes à faire connaître.

LA BOXE La bataille aura lieu le 26 décembre Les conditions de la rencontre entre Burns et Johnson qui doit avoir lieu en Australie, le 26 décembre, sont les suivantes: L'arène devra avoir 16 pieds; l'arbitre ne dégradera pas les deux adversaires si qui se battront librement; la bataille durera jusqu'à ce que l'un des adversaires soit hors de combat; les pugilistes pourront porter des gants sans doigts et de légers bandages de mains, les uns et les autres à leur volonté. Burns recevra \$30,000; Johnson aura \$5000 et il sera en outre remboursé de ses dépenses quelconques soit l'issue de la rencontre. L'arbitre sera choisi 30 jours avant la bataille.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

LES DAMES Le tournoi Si ce n'était l'incident Pelletier-St-Maurice, les choses seraient un peu mieux dans la présente lutte pour le championnat de la métropole du Canada. Malheureusement, cette affaire est venue jeter le trouble parmi quelques concurrents, et cela est dû à la gentillesse de M. Pelletier qui ne veut pas confirmé ce qui avait été décidé entre les membres du tournoi. Ce petit Napoléon a voulu faire parler de lui et briser l'harmonie qui existait parmi les concurrents.

Guimetoscope VUES ANIMÉES CHANSONS ILLUSTRÉES 624 ST-CATHERINE 624 VUES NOUVELLES TOUS LES JOURS DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR MATINEE A 2 HRS 30 MIN. SOREE A 8 HRS 30 MIN. PRIX 10-15-25c

Vues Animées NATIONOSCOPE CHANSONS ILLUSTRÉES COIN ST-ANDRE ET ST-CATHERINE TEL EST 5219 PRIX POPULAIRES.

MONUMENT NATIONAL 30 Novembre 1er Anniversaire du Conservatoire. Soirée de Grand Gala. Brillant intermède musical, avec concours de M. J. G. Gaudier, le célèbre Baryton. ORCHESTRE GOSSELIN. Les Gymnastes, premiers prix du Concours de Rome, etc. Retenir des places chez Hurteau, coin St-Catherine et St-Denis.

Theatre National AUJOURD'HUI Matinée et Soirée Hamelin, hypnotiste, dans des expériences extraordinaires. M. Mallet et Mlle Alicia, danseuses. Mlle Augustine, dans ses principaux succès. M. Mallet et Jonston, jongleurs, numéro excentrique. Serje de Vues Animées Inédites. M. Mallet, dans son répertoire.

THEATRE NATIONAL Tel. Bell-Rat 1756, Marchands 500 Matinées tous les jours COIN ST-CATHERINE ET ST-ANDRE. PAUL GAZENNE, Directeur. Semaine du 30 Novembre Grande Distribution — Superbe Mise en Scène Par MM. GEORGES FARNOUX et EUGENE JOULLOT. Principaux Ténors — La Bande de Neully. Les Fourrés Gens. La Banque Robertson. Le Crime, La Douleur d'une Mère. La Catastrophe de St-Pierre, Dévastation, Finette V. Vents, Le Châtimement. Vendredi, 4 Décembre, Soirée d'Amateurs (Intermède). Dimanche, matinée et soirée, Vues Animées et attractions à 2 hrs et à 8 hrs. Prix, 10-15-25c. PRIX : Matinée, 10, 15, 20, 25, 30c. Soirée, 10, 15, 25, 30, 40, 50c.

et vous ne l'aurez certes pas volé dans les circonstances présentes. Le partage des joueurs pour cet après-midi est comme suit: St-Maurice vs Messier, Gendron vs Pelletier, Léveillé vs St-Georges, Jacques vs Marquis, Hébert vs Charbonneau Lapointe vs Lecours. Bleu est au repos.

DANS DE MAUVAIS DRAPS UN BOUCHER JUIF EST ARRETÉ HIER SOIR, SOUS UNE GRAVE ACCUSATION.

La colonie juive est quelque peu dans l'émou depuis hier soir, par suite de l'arrestation de l'un de ses membres les mieux connus, le sieur Morris Balensky, de Balensky et Cohen, bouchers en gros du marché St-Antoine. Balensky a été arrêté hier soir, par le grand-commissaire St-Mars et son assistant Lambert, au moment où il allait lever le pied avec une somme de \$600, en poche. On a trouvé en effet ce montant sur lui.

La plainte d'obtention d'argent sous de fausses représentations est portée contre lui par M. McPhail, commerçant de bestiaux de l'Ontario. Il appert que dernièrement Balensky achetait de McPhail deux chars d'animaux au coût de \$150 et lui remettait en retour deux chèques sans valeur. Aussitôt après avoir reçu sa marchandise, le nommé Balensky revendit les animaux à un taux au-dessous du prix coûtant.

Morris Balensky a passé la nuit au poste No 4. BLESSES A L'HOPITAL Omer Desramparts, âgé de 55 ans, domicilié au No 1201, Avenue de l'Hôtel-de-Ville est à l'hôpital Notre-Dame, depuis hier soir, à la suite d'une fracture de côtes, résultant d'une chute qu'il a faite du haut d'une galerie.

Est également sous traitement à l'hôpital Notre-Dame, Raoul Vallette, 14 ans, de la rue Saint-Jacques qui a eu la main écrasée entre deux tramways au commencement de la soirée, hier.

Un montant de \$10,143,000 a été affecté, depuis deux ans, au remboursement de notre dette provinciale, et cela sans nuire à l'administration. Voilà de la bonne finance!

GRAND HOTEL COIN ST-JACQUES ET ST-GABRIEL Wilfrid Corbeil, Prop. MENU a 25. DIMANCHE, 29 NOVEMBRE, 1908

Soupes Purée de Pois aux Croustons. Consommé Corona. Hors d'oeuvre Laitue, Betteraves, Cornichons. Poissons Filets de Haddock au Vin. Entrées Cerveilles de veau "Vinaigrette". Salmis de Canards aux Champignons. Escalopes de veau aux Petits Pois. Rôti Aloyau de bœuf au jus. Dindons farcis aux fines herbes. Viandes froides Jambon, Petit Salé, Roastbeef. Légumes Patates bouillies et pilées. Tomates au beurre. Desserts Pudding aux Pommes. Fruits Pommes "fameuses", Oranges. Promages Oka, Crème, Roquefort, Canadien. Thé Noir, Vert, Café, Lait.

MAGASIN à LOUER MAGNIFIQUE MAGASIN à LOUER 25 X 60 POSSESSION IMMEDIATEMENT S'adresser à J. A. LABRECQUE 463 Rue Ontario Est Tel. Bell Est 1088

"DESJARDINS" CHAT SAUVAGE PARDESSUS —POUR— MESSIEURS Depuis \$40.00 en montant Pour Enfants, Garçons et Fillettes : Depuis \$20.00 en montant Boas depuis \$2.00 Casques depuis 2.50 Manchons 3.00

Le plus beau cadeau que vous pouvez faire à vos parents et amis est une belle Photographie faite par LAPRES & LAVERGNE 360 Rue St-Denis COIN Rue Ontario MONTREAL

PARC SOHMER AUJOURD'HUI (à 3 et 8 P.M.) VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC. Admission 10c.

POUR LA MODE Chapeaux Durs et Mous pour tous les goûts MERCIERIES tels que Cravates, Col, Bretelles, Bas, etc., à des prix défiant toute compétition. J. A. MALO, 822 Ontario-Est. Vis-à-vis l'église du Sacré-Cœur. Membre de la Propagande Nationale.

Notre dentiste soigne les dents, les bécotes, les caries, les gencives, l'insuffisance, l'instabilité, l'incorporation, les dents sur Saint-Denis, Montréal.

Rod. Carrière Opticien Refractoriste Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie, du Collège d'Optique de Montréal, Opticien à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 a.m. Assortiment complet de Lorgnon, Lunettes, Yeux Artificiels. 207 St-Catherine Est, MONTREAL. De 1 à 5 heures p.m. Tel. Bell Est 2257.

A. CARRIERE ENTREPRENEUR-PEINTRE 851 rue St-André TEL. EST 4030

TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN ET A DES PRIX MODERES.

MAGASIN à LOUER MAGNIFIQUE MAGASIN à LOUER 25 X 60 POSSESSION IMMEDIATEMENT S'adresser à J. A. LABRECQUE 463 Rue Ontario Est Tel. Bell Est 1088

"DESJARDINS" CHAT SAUVAGE PARDESSUS —POUR— MESSIEURS Depuis \$40.00 en montant Pour Enfants, Garçons et Fillettes : Depuis \$20.00 en montant Boas depuis \$2.00 Casques depuis 2.50 Manchons 3.00

Le plus beau cadeau que vous pouvez faire à vos parents et amis est une belle Photographie faite par LAPRES & LAVERGNE 360 Rue St-Denis COIN Rue Ontario MONTREAL

LISEZ "L'AVANT-GARDE" EDMOND CHASSE, Dir.-Prop. JOURNAL POLITIQUE INDEPENDANT EN VENTE PARTOUT

Buanderie Eldorado Les qualités caractéristiques de cet établissement n'ont été répandues que dans les plus fortes. Les procédés employés font que le linge n'est nullement endommagé. Quand au fini de l'ouvrage il est reconnu comme le meilleur du genre. Tel. Bell, Est, 1219. Tel. Marchands, 995. 219a, 219b, 221, RUE CADIEUX Service rapide et ponctuel

MAGASIN à LOUER MAGNIFIQUE MAGASIN à LOUER 25 X 60 POSSESSION IMMEDIATEMENT S'adresser à J. A. LABRECQUE 463 Rue Ontario Est Tel. Bell Est 1088

IL RESTE ENCORE UN MOIS pour acheter les registres (disques) Columbia à 50c chaque. Hâtez-vous de faire votre choix, car après le 1er janvier ils se vendront à l'ancien prix. Nous avons le plus gros stock de la Puissance du Canada et vous n'aurez que l'embaras du choix. Nous avons constamment des Registres (Job) à 20c, 25c et 35c. Graphophones neufs de \$15.00 à \$250.00, à crédit ou comptant. Graphophones (Job) de \$3.00 à \$35.00, suivant la qualité.

FOISY FRERES 210 et 216 RUE ST-CATHERINE EST COIN SAUVAGNE N. B. — Catalogues envoyés sur demande.